



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides et prêts : Ile-de-France

Question écrite n° 7326

Texte de la question

M Jean-Jacques Hiest appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les difficultés qui risquent d'apparaître en vue de la conclusion du prochain contrat de plan Etat-Region Ile-de-France en ce qui concerne l'agriculture. En effet, il est à craindre que les propositions d'affectation de crédits faites par la Region Ile-de-France pour un montant de quatre-vingt-dix-sept millions de francs ne soient pas suivies par l'Etat bien que l'agriculture ait été complètement oubliée dans le contrat de plan précédent. On doit rappeler que l'agriculture représente en Ile-de-France un potentiel économique important avec près de 50 000 emplois directs ou indirects, qu'elle doit poursuivre sa modernisation par la valorisation des produits et que son rôle demeure indispensable pour l'alimentation de la population de la région en produits frais notamment. C'est pourquoi il lui demande comment il va prendre en compte l'importance de cette activité économique afin qu'elle bénéficie dans le contrat de plan de crédits suffisants de la part de l'Etat.

Texte de la réponse

Reponse. - Le contrat du plan conclu avec la région Ile-de-France au cours du 9e Plan ne comprenait qu'un engagement très faible de la part du ministère de l'agriculture et de la forêt. Pour le 10e Plan, les premières propositions de mon département ministériel atteignent le montant de 23,80 millions de francs, certes encore éloigné de la demande régionale de 97 millions de francs, mais qui témoigne de la volonté de prise en compte de quelques problèmes spécifiques de l'Ile-de-France, notamment la relocalisation et la modernisation des producteurs maraichers et horticoles ainsi que, les aspects d'aménagements forestiers. Ce niveau représente la limite des possibilités de prise en compte par l'Etat de l'agriculture francilienne, ce qui n'empêche nullement le conseil régional d'y consacrer une part supérieure à titre de solidarité vis-à-vis d'un secteur économique subissant de fortes pressions liées à l'urbanisation croissante.

Données clés

Auteur : [M. Hiest Jean-Jacques](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7326

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3789